L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 2 OCTOBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

CHANGEMENT de local.—Le 1er octobre je transférerai mon magasin du No 29 rue Camp au No 37 Tchoupitoulas. L. E. Jung, importateur de vins et liqueurs et propriétaire du Bitter Peychaud. 27 sep—7t

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

PERDU.

PERDU—Un portefeuille contenant divers papiers n'ayant de valeur que pour le propriétaire. Récompense à quiconque le rapportera 532 Bons-Enfants. 2 oct—1t

DEMANDES.

ON demande.—Une bonne cuisinière française. Elle devra coucher à la maison. Bons gages.
Aussi—Une couturière française pour deux jours de chaque semaine. S'adresser au No 185 rue Carondelet. 2 oct—2 et 4

ON demande une gardienne pour un enfant de 2 ans. S'adresser 10 rue Dauphine au 3me étage. 2 oct—2t

ON demande à acheter un vaisselier en bois de chêne, antique, doit être richement sculpté. Adresse: boîte 556. 2 oct—1 sem

ON demande.—25 cordonniers chez L. Bonquois, No 172 rue Poydras. 30 sept—7t

Demande de cuisinière.

Une bonne cuisinière trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 22 sept—

A LOUER.

A LOUER.—Résidence 302 Esplanade. S'adresser à J. Weiss & Co., 189 Commune. 1er oct—1 sem

A VENDRE.

A VENDRE—Du son de riz aux plus bas prix pour du comptant. LANAUX RICE MILL, bureau No 15 rue Conti. 26 sept—3 sem

MEILLEURE Gasoline de stove à 10c. le gallon, livrée. J. J. Paquette, 106 rue Camp. Téléphone 70. Ordres par la poste francs de port. Anciennement rue de Chartres. 15sept

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Quong Wah vs Tim Donovan.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 19,677—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 3 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un wagon à ressorts à quatre roues.
Un cheval.
Un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
22 sept—22 28—3 oct

Léon Joubert vs Hoor ou Rosie Sonbrake.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 15,294—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Robt. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Royale No 35, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 3 octobre 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un Piano et un tabouret, tabac à fumer, cigares, pipes, crayons, jarres en verre, vitrines, comptoirs, caisses, tapis et un lot de meubles de maison, etc. etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER.
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
22 sept—22 29—oct 3

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Pierre Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,878—Division A—Attendu que Mme Veuve Jean Pierre Brunet a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Brunet, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2oct—2 7 11

Succession de Mme A. B. Lancaster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,818—Division B—Attendu que W. B. Lancaster a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme A. B. Lancaster, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 sept—25 30—4 oct

Succession de Mattie Long.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,617—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Marc O. Hote, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 sept—25 30—4 oct

Succession de Giovanni Maestri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,800—Division B—Attendu que Rosa Beccarelli a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giovanni Maestri, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 sept—27—2 6 oct

Succession de Mme Joséphine Bremant, veuve d'Augustin Manneser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,780—Division A—Attendu que Adolphe S. Leclerc a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joséphine Bremant, veuve d'Augustin Manneser, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 sept—26 oct 1 4

Succession de Peter (ou Pietro) Lamia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,541—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Peter Torre exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 sept—24 29—oct 3

Succession de James B. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,774—Division B—Attendu que Nettie Gonzales, veuve de James B. May, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James B. May, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 sept—19 24 28

AVIS AUX CREANCIERS.

James Clark & Cie., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,763—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. Watts Kearney, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 sept—30— oct 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 33,701—Division C—E. H. Peters vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de E. H. Peters soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire, en cette ville, dans le but de voter pour un répit de un, deux et trois ans, la dite réunion ayant lieu le 15 octobre 1891. Que C. K. Stafford Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents, et dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour, que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit E. H. Peters soient suspendues.
Nlle-Orléans, 29 août 1891.
(Signé) FRED D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C., maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 août—30 sept 25—14 oct

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er OCTOBRE—CLASSE No 332
Tirage de 4 heures P. M.

47	46	27	12	32	39	30	48	2	75	66	36

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 1er octobre 1891—4 heures P. M.
J. A. A. BOURGEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et **les grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 OCT. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300	30,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie, en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera également si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 7:55am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:15pm
Vicksburg Ex. 5:45pm	Vicksburg Ex. 8:00am
Baton Rouge accommodation 10:20am	Baton Rouge accommodation 3:50pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Mail 7:45am	No 4 Fast Ex. 7:45am
No 7 Coast Acc. 8:45am	No 6 Lim. Ex. 7:30pm
No 1 Lim. Ex. 4:45pm	No 8 Coast Acc. 3:45pm
No 5 Fast Ex. 7:20pm	No 2 Fast Mail 8:25pm
Exc. dimanche et mercredi 9:40pm	Exc. dimanche et mercredi 7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger 7:20pm	Passenger 7:00am
Chicago and St Louis mail 8:25am	Chicago and St. Louis mail 6:00pm
Chic. limited 8:00pm	Chic. limited 12:01pm
M. & K. C. ex. 8:25am	M. & K. C. ex. 6:00pm
Accommodation 8:50am	Accommodation 4:30pm
Exc. dimanche 8:45pm	Exc. dimanche 7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00pm	No 51 California Express 9:00am
Local 10:25am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio Express 7:20pm	San Antonio Express 8:00am
California Ex. 7:30am	California Ex. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:30pm	No 6 Fastline. 8:45am
No 5 Fast line. 7:00am	No 2 Limited. 5:00pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD,

Dimanche et mercredi.

No 9 7:25pm	No 10 8:10am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 9:30am	No 8 4:15pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:00am	Pte-la-Hache 7:00am
4:50pm	5:00pm
Shell Beach 2:30pm	Shell Beach 10:00am

Dimanche.

Shell Beach 10:10am	Shell Beach 6:00am
Pte-la-Hache 8:10pm	Pte-la-Hache 4:00pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours—Passager.

Alger 9:00am	Alger 4:20pm

Mixed—Tous les jours, le dimanche excepté.

Alger 4:45pm	Alger 8:00am

Passager—Dimanche seulement

Alger 7:05pm	Alger 8:00am

Grand Isle Limited—Tous les jours, le dimanche excepté.

Alger 1:55pm	Alger 9:15am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 2 OCTOBRE 1891.
Donaldsonville—WHISPER, à 12 M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Donaldsonville—O. W. SENTELL, à 12 M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

SAMEDI, 3 OCTOBRE 1891.
St Louis—CITY OF HICKMAN, à 5 P M
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Lakeport—VALLEY QUEEN, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M

Marchés.

Paris, 1er oct.—Rentes trois pour cent 95 francs 92 1/2c.

Londres, 1er oct., 4 p m—Consols à la clôture 94 7/16 au comptant et 94 11/16 à terme.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 1er OCTOBRE 1891.

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) European, Janes, Brême, via Norfolk, Vie.
Steamship (am) Rover Brown, Utilla sur lest.
Steamship (esp) Cristobal Colon, Nachor, Barcelone via Malaga.
Barque (allé) Auguste, Witte, Brême.
Steamship (am) Excelsior, Higgins, New York.

ARRIVÉS.

Steamship Morgan City, Gardner, New York.
Steamship (am) Valencia, Miller, New York.
Goelette (ital) Cefalu, Rivara, Ruatan.
Goelette (ang) Royalist, Clarke, Utilla.
Goelette (am) Susan P Thurlow, Smith, Punta Gorda, Fla.
Steamship (am) El Sol, Hawthorn, New York.

A LA QUARANTAINE.

Steamship Hutchinson, Baker, Havane.

BATEAUX A VAPEUR.

Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Neptune, Rouge, Bas du fleuve.
Goelette F M Pippo, —— Covington.

EXPORTATIONS.

BREME VIA NORFOLK, VIE—par steamship European—5000 balles coton 1037 sacs farine grains coton 395 sacs tourteaux 20,000 boisseaux seigle en grenier 4227 douves.
MALAGA—par steamship Christobal Colon 1000 balles coton.... Barcelone—4978 balles coton et cargaison en transit.
BREME—par barque Auguste—752 boucts tabac 1800 balles coton 9900 douves.

IMPORTATIONS.

UTILLA—par goelette Royalist—110,087 cocos 1 caille limons.
RUATAN—par goelette Cefalu—170,000 cocos.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—2616 balles coton 167 sacs grains coton 1582 sacs riz brut 50 barils sirop 1 baril sucre 1 demi baril sucre et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—1 sacs coton en grains 1306 sacs riz brut 12 barils sucre 56 barils mélasse et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—1401 sacs riz brut et fret assorti.
COVINGTON—par goelette F M Pippo 66 balles coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—374 sacs riz brut et fret assorti.
N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—687 sacs riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—1866 balles coton 500 sacs farine grains coton 594 sacs riz brut 28 barils sirop 58 barils vin et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1501 balles coton 852 sacs grains coton 4 wagons grains coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1195 balles coton 1582 sacs riz brut et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—839 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—647 balles coton et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1147 balles coton 7 wagons farine grains coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK
Steamship Morgan City, Gardner...parti 24 sept
Steamship Valencia, Miller...parti 24 sept
Steamship El Sol, Hawthorn...parti 26 sept
Steamship Knickerbocker, Ra'sey...parti 26 sept
Steamship Chalmette, Percy...parti 29 sept

LIVERPOOL.
Steamship Costa Rican, Alexander parti 13 août
Steamship West Indian, Daniel...parti 17 août
Steamship Navigator, Chandler...parti 29 août
Steamship Governor, James...parti 10 sept
Steamship Engineer, Edgar...parti 10 sept
Steamship Discoverer, Adshead...parti 16 sept
Steamship American, Millar...parti 5 sept
Steamship Caribbean, Highton...parti 17 sept
Steamship Bernard Hall, Edwards parti 12 sept
Steamship Texan, Bertle...parti 24 sept
Steamship Victoria, ——...parti 22 sept
Steamship Counsellor, Darton...parti 25 sept
Steamship Andean, Anson...parti 28 sept

LONDRES
Steamship Federation, Chater...parti 8 sept

SHIELDS, ANG.
Steamship Sapphire, Robertson...parti 14 sept

SWANSEA
Steamship Daybreak, ——...parti 18 sept

HAMBOURG.
Steamship Stuart Prince, Beckett...parti 9 août

BORDEAUX
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille par 21 sep

ANVERS
Steamship Federation, Chater...parti 14 sept
Steamship Baron Douglas, ——...parti 22 sept

PALERME
Steamship Stura, DeMarchi...parti 18 sept
Steamship Italia, Craig...parti 25 sept

COLON.
Steamship West Indian, Daniel...parti 21 sept

ST-VINCENT, AP DE VERDE.
Steamship Aldersgate, Cheshire...parti — sept

NORDENHAMN.
Steamship Sapphire, Robertson...parti 12 sept

GENES.
Barque Carmelito Bocco, Corsanego par 19 août

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aranzas	Havane	Alger
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Avona	Havre	4e dist. 46
Austrian	Havre	rue 6e
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Chollerton	Havre	rue 5e
Cristobal Colon	Barcelone	4e dist. 41
European	Brême	4e dist. 43
Erl King	Brême	4e dist. 47
Excelsior	New York	Alger
Francisca	Liverpool	4e dist. 41
Floridian	Liverpool	1er dist. 38
Holguin	Port Limon	1er dist. 15
Havre	Havre	4e dist. 41
Harlan	Vera Cruz	Alger
Lassell	Liverpool	1er dist. 21
Louisiana	New York	2e dist. 8
Longhirst	R K or Continent	rue 8e
Markomannia	Hambourg	3e dist. 25
Morgan	Brazos Santiago	Alger
Professor Morse	Truxillo	1er dist. 14
Professor Morse	.....	Alger
Persian Prince	Galveston	rue 7e
Professor	Liverpool	4e dist. 10
Rhein	Brême	4e dist. 47
Rydal Holme	.....	Point
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 16
S Oteri	Truxillo	1er dist. 15
Wanderer	Liverpool	Southport
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Yoruba	Galveston	Gretna

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Kuhn vs Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 33,616.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 octobre 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Washington, Quatrième, Baronne et Dryades, désigné par le numéro vingt-quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 mai 1873, une copie du dit plan est annexée à l'acte d'achat pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 4 novembre 1873.

Le dit lot de terre mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Le dit lot formant partie du lot numéro douze sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, daté le 18 mars 1835, et déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex notaire de cette ville, le 25 avril 1835.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 sept—28—5 12 19 26 31 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Coleman et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant et désigné par le numéro "Cinq" situé dans le faubourg Delord, maintenant la rue Première de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Calliope (anciennement Louisa), Tchoupitoulas et Gaiennié; le dit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Annunciation sur quatre vingt-dix-sept pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur sur le côté contigu au lot numéro "Quatre", et vingt sept pouces et trois lignes de profondeur sur le côté adjacent au lot numéro "Six", et vingt sept pieds de large dans le fond sur une allée cinq pieds de large, en commun aux dits lots et autres qui font face, toute mesure américaine, le tout d'après un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la Seconde Municipalité de cette ville, daté le 10 avril 1841, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire.

Ensemble avec soixante-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comme garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du demandeur, à savoir: la somme de cinq cent soixante piastres, montant de contributions sur les dites actions du stock avec huit pour cent d'intérêt par an sur chacune des quatre appels annuels pour contribution de $140 00, à partir de la date de l'appel, les appels ayant été faits le 1er décembre de chaque année, de 1887 à 1890, inclusivement, et les frais de chaque procédure et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué qui n'est pas encore dû, mais sujet à être demandé sous la charte et les lois de la banque, à savoir la somme de quatre mille neuf cents piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sous sa charte et ses lois, et la balance, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 sept—22 29—6 13 20 24 oct

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété foncière dans le Cinquième District.

Thomas Pickles vs. Algiers and Gretna Railway Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,731.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans cette ville, dans le Cinquième District, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Villere, Seguin et Delaronde désigné comme lot No L'A sur un plan déposé à l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 82, lequel lot mesure, au pied américain soixante-trois pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bouny sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces de profondeur, plus ou moins. Le dit lot de terre forme la tête du lot désigné par le numéro dix-huit, sur un plan de C. M. Bouchop, voyer général de cet Etat en mai 1810, déposé à l'étude de feu H. Lavergne, notaire.

Etant la même propriété acquise par les défendants par achat de Manuel Abarca par acte pardevant Samuel Flower, notaire, le 6 avril 1883, titre enregistré C. O. Book 119, folio 8.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 sept—21 22 29 oct 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 2 grands réfrigérateurs de bière, 300 pieds tuyaux de brasseurs. Aussi un grand lot de robinets "self vent" de Walker, robinets en cuivre, brass cocks, pressoirs patentés de Simons, thermomètres, saccharomètres, Columbia cork pullers, lever stoppers, rubber rings, etc.

Aussi un lot de comptes ouverts.

TOUTES MARCHANDISES NOUVELLES.

Adolph Meyer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 33,518—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI 5 octobre 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—
A mon entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres.
Les articles sus-mentionnés et autres, selon un inventaire enregistré.
Aussi un lot de comptes ouverts.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 sept—24 29—5 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alexander Seligman vs. Mme Augustin Rordes, femme de Lisier Pouech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 33,578—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies et privilèges leur appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés et étant dans le 3ème District de cette ville, désignés par les Nos un à cinq inclusivement, dans l'îlot borné par les rues Craps, Grands Hommes et Lizardi et la propriété de Mme Lizardi l'Hermenaux, conformément à un plan fait par F. C. Durel, ingénieur civil, daté le 14 décembre 1871, et déposé en l'étude de A. B. Phillips, notaire, comme plan No 36 du livre des plans No 7; les dits lots de terre mesurent, au pied américain, comme suit: Les lots un, deux et trois se touchant, ayant chacun trente pieds de face à la rue Grands-Hommes sur cent-vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant le coin de la rue Lizardi. [illegible] entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété au Deuxième District, formant l'encoignure des rues St-Pierre et Galvez.

N. E. Baumgarden vs. H. L. Kenney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,708—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet No 98 (vieux numéro) compris entre les rues St-Pierre, Galvez, Johnson et Promenade Carondelet, désigné par le No 120; le dit terrain mesure trente pieds de façade rue St-Pierre, sur cent pieds de profondeur et de façade rue Galvez, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, avantages y appartenant en quelque sorte. Etant la même propriété acquise par le défendeur par acte de partage entre la veuve et les héritiers de Laurence Kenney, passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 7 février 1880. Enregistré dans le C. O. Book 131, pages 330 à 337.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 sept—15 22 29 oct 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leeds & Company vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,287—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de terre, désigné comme lot Cinq, dans l'îlet borné par les rues Thalia, Tchoupitoulas, Erato et South Peters, ayant vingt-sept pieds de face à la rue Thalia, sur cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant en arrière des lots Un et Deux.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 sept—22 29—oct 6 13 20 24.

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Mme Mary A. Tennison, ... Attendu que C. E. Tennison, résident de Summit, comté de Pike, Etat du Mississippi, curateur de Marion Oatis, interdit, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit interdit. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles l'application du dit curateur ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
1er oct—1 8 15 22 29

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de wagons pour la glace, jumper, buggy, harnais, coffre-fort, meubles de bureaux, etc.

John C. Davey vs. People's Ice Company.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 20,055.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 octobre 1891, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-après, à savoir:

Au local coin des rues Fulton et Julia
3 grands wagons pour la glace, 1 wagon ouvert à ressort à quatre roues, 1 bogey, 5 jeux de harnais, 1 jumper, 1 coffre-fort, 1 lot de meubles de bureaux, etc. d'après l'inventaire, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er oct—1 5 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,272—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds un pouce de face à la rue Carondelet par les profondeurs suivantes, à savoir, cent pieds sept pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et à une largeur de [illegible] pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Brownlie W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1890.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 17

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33 784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition.

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1890, par un acte pardevant Ernest Commagère, notaire public en cette ville, acheté de Mme Pauline Schreiber, femme de Martin Mohss, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Dorsey, Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis E. Schreiber, la propriété décrite ci-après.

Laquelle vente est en confirmation de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1890 par N. J. Hoey, encanteur de cette ville, en vertu d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nlle Orléans pour un partage, le 22 avril 1858 et signé le 3 mai 1858, dans l'affaire de Peter G. Schreiber vs. Mme M. J. Schreiber, tutrice naturelle, et autres, No 2,118 du Dossier de la dite Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'Acte No 96 approuvé le 10 mars 1870 et un commandement comme "Un Acte pourvoyant à la révision des statuts d'un caractère général."

Par ces causes, il est maintenant connu et ordonné que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir un droit quelconque, titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret, ou le jugement de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ont été faite ou toute irrégularité ou illégalité dans les estimations et annonces dans le temps ou le mode de vente, ou pour toute autre défaut quelconque, de faire opposition dans les trente jours à partir de la date que cette monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comptant.

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro Quatorze sur le dit plan [illegible] Brown arpenteur, bornés par les rues Camp, Peniston, Chestnut et Général Taylor, les dits lots sont désignés par les numéros Onze et Douze d'après un plan [illegible] daté du 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden, ex notaire en cette ville, les dits lots sont contigus et mesurent chaque trente deux pieds de face à la rue du Camp sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No Onze forme l'encoignure des rues Camp et Général Taylor.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.
Une copie exacte—Bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
Une copie exacte.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
21 sept—

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malencontreusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dans [illegible] recherches constantes et consciencieuses. J'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles: c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise. Mon Punaisicide Liquide est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des oeufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion [illegible] C'est au No 154, rue St-Pierre, que l'on trouvera mon Red Bug Killer ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.
26 fév— Dr G. TESTUT

Rue St-Pierre, Numéro 154, près Remparts.

PUNAISICIDE LIQUIDE PERFECTIONNÉ.
[The only Red-Bug Killer.]

De la rue Orléans, No 49, le Dr Testut a transporté son domicile rue St-Pierre, No 154, près Remparts; il en donne avis au public et annonce, en même temps, qu'il a modifié son mode de préparation de façon à ce que le liquide insecticide ne tache plus ni les coins des draps de lit dont on doit les imbiber quand ces coins sont couverts d'oeufs de punaises, ni les piquages des matelas. De plus, les bois de lit, intérieurement saturés du dit liquide seront pour longtemps à l'abri de toute vermine.

Il y a en vente deux sortes de bouteilles: la Bordelaise, 24 onces, au prix de 75 sous—et le Litre, 32 onces, au prix de $1.

Les explications nécessaires sont données clairement et complètement aux acheteurs.
19 juin—

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement **sérieux et constant,** souvent même **immédiat,** des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison **possible** quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces 60 sous.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

WHITNEY NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890,

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,195,549 70
Surtirages		1,738 75
Bons des Etats Unis, valeur au pair		600,000 00
Prime sur les bons sus dits		110,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et Installations		3,067 00
Fonds de rédemption cinq pour cent		18,000 00
Prêts sur demande	276,851 03	
Echange	361,050 55	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1,324,07[illegible] 86—	1,961,985 44
Total		$4,890,470 95

PASSIF

Capital actions		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $25,000)		300,000 00
Profits indivis		23,500 09
Dividendes non payés		18,400 00
Circulation		360,000 00
Dépôts	$2,950 791 16	
Dus par des banques et banquiers	839,799 70—	3,790,570 86
Total		$4,890,470 95

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
3 janv—1t

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un élégant cottage en briques, No 154 rue Hôpital, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Paul Delery.

No 33,734.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 9 septembre 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 106, borné par les rues Hôpital, Ursulines, Remparts et Bourgogne, mesurant, conformément au titre du défunt, au pied français, 26 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital, sur une profondeur de 131 pieds 8 pouces sur la ligne du côté gauche touchant à la propriété de M. Bourg, et sur la ligne du côté droit touchant à la propriété d'Hélène Lepage, une première profondeur d'environ 80 pieds, c'est-à-dire jusqu'à une bâtisse en briques qui sert de cuisine et qui est comprise dans le lot devant être maintenant vendu, puis ouvrant à angle droit de 8 pieds 6 pouces, qui donne au dit lot à cette première profondeur une largeur de 35 pieds, et au point de cette largeur, aussi touchant la propriété d'Hélène Lepage, le dit lot a une seconde profondeur de 51 pieds 8 pouces et mesure sur la ligne du fond 35 pieds de largeur sur la ligne contiguë à la propriété de M. Labadie; et conformément au dit plan fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, en date du 14 septembre 1891, le dit lot commence à une distance de 125 pieds 9 pouces (pied américain) de l'encoignure des rues Remparts et Hôpital, et mesure (au pied américain) 28 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue Hôpital, sur 140 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Remparts, 93 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la première profondeur sur la ligne du côté vers la rue Bourgogne, puis s'ouvrant à un angle droit de 9 pieds 9 pouces et 5 lignes, puis sur une seconde profondeur sur une ligne courant à angle droit, 46 pieds 11 pouces et 4 lignes, et 37 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le numéro municipal 154 rue Hôpital.

Les améliorations comprennent un élégant cottage en briques avec 6 chambres, une cuisine en briques avec 4 chambres, cave, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un ou à un et deux ans au gré de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur assurera la propriété pour le montant de la portion à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets. L'acte doit contenir les clauses de non aliénation et vendue sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets, et toutes les autres clauses dans l'acte de vente. L'acquéreur est requis de déposer avec les encanteurs 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les vendeurs paieront toutes les taxes d'Etat et de ville et de levées incluant l'année 1891 et garderont possession de la dite propriété sans charge pendant quinze jours après le passage du dit acte de vente.

Acte de vente par devant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 sept—16, 19, 26—Oct 3, 10, 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT.

Avenue Peters, entre l'avenue St-Charles et la rue Jennet. Cottage élégant élevé de terre.

Au coin des rues Octavie et Jennet. Cottage élevé de terre.

Au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée, Grand terrain vague.

Moitié indivise des **Dix-sept** terrains formant le coin des rues **Joseph et Colisée; Perrier et Joseph; et Arabella et Colisée.**

PAUL J. CHRISTIAN
—vs.—
SES CRÉANCIERS.

No 30,448—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI 17 octobre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles,** rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 juillet 1891 dans la susdite affaire, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

1. Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville et faisant autrefois partie de la paroisse Jefferson comme Rickerville et faisant partie d'un certain carré d'îlet borné par l'avenue St Charles, la rue Jennet, Octavie et l'avenue Peters, [illegible] sur un plan de Benjamin Buisson et de William T. Thompson, voyers, le 23 mars 1845 déposé en l'étude de Joseph A. Beard, ancien notaire en cette ville. La dite portion de terre est désignée sur un plan de A. G. de Lisle le 16 mai 1869 annexé à un acte de vente passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, [illegible] rue Jennet [illegible] Octavie.

Cette propriété est la même acquise par Philippe Brown, par acte pardevant E. Bouny, notaire, le 25 décembre 1882.

Les améliorations comprennent deux bâtisses élevées en bois, l'une ayant deux chambres, un puits, une citerne, etc.

2° Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits et privilèges y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, et devant ville de Jefferson, [illegible] rue Jennet et Octavie [illegible].

3° Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits et privilèges y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, ci-devant ville de Jefferson, [illegible] Paul E. Théard, en date du 11 mai 1858, et annexé à un acte de vente passé pardevant la Nouvelle-Orléans et Mme Wilson, [illegible] le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée ou Plaquemines, et est composé de deux morceaux de terre désignés sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de la ville, à la date du 31 mars 1856, déposé en l'étude du dit Bouny pour qu'on s'y réfère, comme partie du terrain 7 et 8 sur cette partie du terrain à l'arrière.

Cette propriété fut acquise par Paul J. Christian, par achat, de William T. Rubeau, par acte passé pardevant Thos. O. Stark ancien notaire en cette ville, le 26 juin 1866.

4° La moitié indivise de l'intérêt dans les dix-sept terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, (anciennement la paroisse Jefferson et Etat), dans ce qui est communément appelé "Hurstville" dans le carré borné par les rues **Arabella, Joseph, Colisée et Plaquemines et Perrier,** lequel est désigné par le numéro quatre-vingt, sur un plan de F. N. Tourné, de la date du 15 février 1860, déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de **Un à Dix** inclusivement, et les numéros de **Quatorze à Vingt** inclusivement; desquels terrains les numéros de un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue **Joseph** sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain Un formant le coin des rues **Joseph** et **Colisée** ou **Plaquemines,** et le terrain numéro Dix, le coin des rues **Joseph** et **Perrier.** Les terrains numéros de Quatorze à Vingt inclusivement se touchent tous et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue **Arabella,** sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain vingt formant le coin des rues **Arabella et Colisée ou Plaquemines,** laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Cresson, par acte pardevant T. J. Beck, ancien notaire en cette ville, le 18me jour d'août 1869.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 sept—15 19 26 oct 3 10 17

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques, No 35 rue St-Thomas, entre Erato et Thalie.

Succession de Elizabeth Barry.

No 33,401 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 4 septembre 1891, sera vendu à l'encan—

Une résidence en briques à deux étages, No 35 rue St Thomas, entre Erato et Thalie. Le lot est le No 19 et mesure 29 pieds 7 pouces de face à la rue St-Thomas, sur 114 pieds 3 lignes de profondeur. La bâtisse a un grand couloir, 12 chambres, etc., convenable pour le commerce et résidence.

Termes de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, avec les clauses de garantie usuelles pour frais d'avocat, en cas de non paiement, et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété. L'acquéreur assumera toutes les taxes pour cette année 1891, au-dessus du prix d'adjudication, et 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. J. Ward, notaire.
8sept—8 19 26 oct 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Un beau et complet stock de Bottes et Souliers.

PAR HENRY STERN & CO., encanteurs, le VENDREDI 2 oct. 1891, à leur salle d'encan, No 86 rue Canal commençant à midi, sera vendu sans limite ni réserve—
Un très grand assortiment de **Bottes et Souliers** convenables pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente. 2oct—

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Effets mobiliers.
Succession de Wm. Swan.
No 33,757.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur — Bureau 31 rue Carondelet.—Il sera vendu, MARDI, 6 octobre 1891, à 11 heures A. M., No 528 rue Royale, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1891, dans la susdite affaire
Un lot de **meubles, d'installations,** etc., ainsi qu'il appert d'un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
2 oct—2 4 6

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage rue Espagne,

Succession de Gustave J. Heinrich, décédé.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 24 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la Commercial place, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'hon. N. H. Rightor, juge de la même Cour, Division D, maintenant absent en congé, daté du 21 septembre 1891. Dossier No 30,722, pour le compte de la succession de Gustave J. Heinrich, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Nord Remparts et l'avenue Washington mesurant 25 pieds de face à la rue Espagne sur 145 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un **cottage en bois** connu comme le No 115 rue Espagne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera aussi les taxes pour l'année 1891.
22 sept—22 27—oct 4 11 18 24

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE RIVERAIN

En face des forts chargements de navires

Rues Water et Tchoupitoulas,
Entre les Rues
Soraparu et Première.

Cæsar Philippi, syndic, etc., vs les héritiers de Charles Green et als.

No 21,194—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 15 décembre 1890 et signé le 2 mars 1891, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le **lot de terre** avec le droit de batture, s'il y en a, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Soraparu et Première, désigné par la lettre B, et mesurant 10 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Water, sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne du côté à proximité du lot C, et 91 pieds 7 pouces et 7 lignes de l'autre ligne de côté à côté du lot A, le plus rapproché de la rue Soraparu, tous plus ou moins, mesure américaine.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance du prix de vente à un et deux ans de crédit en paiements égaux garantis par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'à paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente renfermera la clause usuelle des honoraires d'avocat en cas de procédures légales; l'acquéreur assumant au-dessus du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes pour les années 1890 et 1891 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. [illegible], Esq., notaire.
20 sept—20 27—oct 4 11 18 24

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Cottage Résidence,
Rue Nouvelle-Orléans,
Entre Prosper et Claiborne.

Succession de Cécile Marie St-Alexandre, veuve de Henri G. Spear.

No 33,394—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 10 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 août 1891, et rendu dans la succession ci-dessus—

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prosper, Saint Bernard et Claiborne, [illegible] conformément à un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 décembre 1879, mesurant conjointement au dit plan, 21 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans, sur une profondeur de 114 pieds du côté de la rue Prosper et 110 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Claiborne (anciennement rue St Aride) et ayant 16 pieds dans le fond. Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, etc. Près du marché, de la ligne des chars Claiborne, des églises et des écoles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire le dépôt usuel de 25 pour cent.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 sept—5 12 26—oct 3 10

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1891.

Nous donnons ci-dessous le programme du Concours pour l'année 1891.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes:

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 20 juin 1891 au 31 janvier 1892.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
133 RUE TCHOUPITOULAS.

VENTES A L'ENCAN

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENTS ATTRAYANTS

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Deux grands carrés d'îlets de terre bien remplis et attrayants
Sur l'Avenue Peters, et
CINQ LOTS de TERRE de VALEUR
Coin de l'Avenue Peters et de la rue Long,
Améliorée par une jolie résidence en bois à deux étages, bâtisses pour écurie, pavillons, etc.

SUCCESSION DE LOUIS ROQUEVERT.

No 32,058.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS — Albert Paul, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 21 octobre 1891 à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté 15 septembre 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Roquevert, il sera vendu à l'enchère publique, comme suit

1° **Cinq certains lots de terre,** avec les améliorations, etc. s'y trouvant dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues St-George, Long et Valmont, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10. Les lots Nos 6 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à l'avenue Peters, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long et mesure 30 pieds 3 pouces de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et façade rue Long. Les améliorations sur les dits lots comprennent une belle et agréable résidence en bois à deux étages, grande écurie, poulailler et autres bâtisses.

2° **Six lots de terre de valeur,** avec toutes les améliorations etc. qui s'y trouvent, dans le même carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, situés à l'arrière de la dite propriété, et désignés par les Nos de 11 à 16 inclusivement et mesurant, ensemble, 182 pieds de face à la rue Valmont sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds. Le lot No 11 formant le coin des rues Valmont et Long.

3° **Ce carré d'îlet de terre de valeur, élevé et attrayant,** dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Peters et les rues St George, Long et Octavie, désigné comme carré d'îlet No 71, sur un plan original de Rickerville. Le dit carré d'îlet mesure 302 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Peters, 270 pieds de face à la rue St George, 302 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Octavie et 270 pieds de face à la rue Long.

4° **Cet îlet de terre de choix et désirable,** dans le Sixième district de cette ville, désigné comme îlet No 610, borné par l'avenue Peters, les rues Valmont, Long et Breslau et mesurant 302 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Peters 302 pieds 8 pouces de face à la rue Valmont, 217 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Long et 193 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Breslau.

Conditions de la vente—Comptant.

Actes de vente pardevant R. H. Downing, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les taxes dues et exigibles en 1891 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication, pour lier la vente.
19 sept—19 26—oct 3 10 17 21

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Spéculateurs!
TROIS
Ilets de Valeur, bien Situés, près de l'Avenue du Canal.

SUCCESSION DE L. F. GENERES,
No 11,464—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 31 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté du 25 septembre 1891, et rendu dans la susdite succession.

1° **Le carré d'îlet de terre de valeur,** situé dans le Deuxième District de cette ville et borné par les rues Orléans, St Pierre, David et Solomon, comprenant des lots. Voir le plan à la Bourse pour les dimensions et subdivisions. La terre est haute, étant sur la pente du Metairie Ridge, près du City Park, et dans un quartier s'améliorant, ayant cinq résidences construites dans les derniers six mois, et des traits pour un bail de nouvelles, dans l'îlet touchant au dit carré d'îlet.

2° **Ce bel îlet de terre** situé dans le Deuxième district de cette ville, composé de vingt lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, et désigné par le No 208, borné par les rues Bienville, Conti, Genois et Clark, d'après un plan dressé par feu T. Dunbar, daté le 12 décembre 1848. Pour les subdivisions et les dimensions voir le plan à la Bourse. La dite succession de L. F. Génères est propriétaire d'une moitié indivise du dit îlet de terre, l'autre moitié indivise de la propriété sera vendue à l'encan en même temps aux mêmes termes et conditions, avec l'autorisation de son propriétaire donnant ainsi un titre complet à tout l'îlet.

3° **Un autre certain carré d'îlet de terre** situé dans le même district et se touchant à l'îlet ci-dessus décrit, désigné par le No 107, comprend 20 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement et est borné par les rues Genois, Clark, Conti et St Louis. Voir le plan à la Bourse pour subdivisions et dimensions détaillées. La dite succession de L. F. Génères est propriétaire de la moitié indivise du dit îlet de terre, l'autre moitié sera vendue à l'encan en même temps et sur les mêmes termes et conditions avec l'autorisation de son propriétaire, ce qui donnera un titre complet de tout le carré d'îlet de terre.

Ces beaux carrés d'îlets sont à proximité de l'avenue du Canal et immédiatement à l'arrière de l'un des plus importants districts de cette ville. Les travaux faits par le Orleans Levee Board pendant l'année dernière assurent ces terres contre de futures inondations et les rendent propres à de profitables placements.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant un intérêt de 8 pour cent par an, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Geo. [illegible], notaire, aux frais des acquéreurs.
25 sept—26—oct 3 10 17 24 31

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents

BANQUES.

Etat de Situation Semestriel DE LA

UNION NATIONAL BANK,

clôture des affaires, le 31 décembre 1890

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,039,609 99
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons à primes de la Nlle Orléans et autres bons et actions	$345,690 10	
Primes sur bons des E. Unis	11,000 00—	356,690 10
Meubles et installations		3,000 00
Change à vue sur New York	$211,430 81	
Dû par des banques et banquiers	54,779 08—	266,209 89
Monnaie courante et espèces	$196,918 55	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	379,787 91—	576,706 45
Fonds 5 pour cent avec le Trésorier des Etats Unis		2,250 00
		$2,294,466 44

PASSIF.

Capital actions payé		$500,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		37,164 67
Dividende payable le 1er janv		20,000 00
Dividendes non réclamés		4,181 51
Réservé pour deux années de taxes non payées		27,000 00
Dépôts individuels	$1,130,985 06	
Dû à des banques et banquiers étrangers	405,135 20—	1,536,120 26
Circulation		45,000 00
		$2,294,466 44

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Caissier.
3 jan—

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703,743 65
Change	81,735 32
Prêts sur demande et escomptes	1,594,205 50
Actions	28,562 50
Propriétés foncières	39,868 00
Total	$2,448,114 97
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	242,163 97
Dépôts individuels	1,904,558 00
Dividendes non payés	1,399 00
Total	$2,448,114 97

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
(Signé) ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1er juil—

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73......CHARTRES......73